



## Bulletin d'Inscription à remplir en 2 exemplaires

### Séjour : Madère – du 10 au 17 mai 2018

(Prestations selon notice d'information no 2018-3)

**HAVAS FAURE TOURISME**

**LANGUEDOC ROUSSILLON**

285 RUE DES PORTES DOMITIENNES

34740 VENDARGUES

Tel: 04 99 74 94 64

[sce-groupe-sud@faure-tourisme.fr](mailto:sce-groupe-sud@faure-tourisme.fr)

	① Mes coordonnées	② La personne qui m'accompagne
Nom		
Prénom		
N° de licence		
Téléphone	Fixe :                      Mobile:	Fixe :                      Mobile:
Email	@	@
En cas d'urgence, prévenir	Nom : Tél :	Nom : Tél :
Je m'inscris seul(e) :	Je règle un supplément chambre individuelle <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si NON, je partage une chambre double avec : .....	
Conditions générales de vente et notice d'information	▪ J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour : <input type="checkbox"/> oui	▪ J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour : <input type="checkbox"/> oui
Assurances Montants non remboursable	▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour et j'ai pris connaissance de la notice d'information des conditions générales du contrat d'assurances : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour et j'ai pris connaissance de la notice d'information des conditions générales du contrat d'assurances : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

	Prix Unitaire	①	②	TOTAL
Prix du séjour	1134			
Supplément chambre individuelle (nombre limité)	149			
Assurance annulation et interruption de séjour	38			
<b>TOTAL GENERAL</b>				

#### REGLEMENT : (Montant spécifié par personne)

**Par chèque : Le jour de dépôt des dossiers, joindre 5 chèques à l'ordre de Faure Tourisme.**

- 1 chèque de 350 € + toutes les options (chambre individuelle, assurances) encaissé au 5 octobre 2017
- 1 chèque de 200 € encaissé au 5 novembre 2017
- 1 chèque de 200 € encaissé au 5 janvier 2018
- 1 chèque de 200 € encaissé au 5 mars 2018
- 1 chèque de 184 € encaissé au 5 avril 2018

**Par carte bancaire : Par téléphone au 04 99 74 94 64 – Paiement en 5 fois avant le 5 avril 2018**

- 1 paiement de 350 € + toutes les options (chambre individuelle, assurances) au plus tard le 5 octobre 2017
- 1 paiement de 200 € au plus tard le 5 novembre 2017
- 1 paiement de 200 € au plus tard le 5 janvier 2018
- 1 paiement de 200 € au plus tard le 5 mars 2018
- 1 paiement de 184 € au plus tard le 5 avril 2018

Nombre de participants maximum : 45, voyage validé à 30 - **Tout dossier incomplet sera refusé**

**Conditions d'annulation et interruption de séjour : Voir au verso**

# Conditions d'annulation et interruption de séjour

**HAVAS FAURE TOURISME**

**LANGUEDOC ROUSSILLON**

285 RUE DES PORTES DOMITIENNES

34740 VENDARGUES

Tel: 04 99 74 94 64

[sce-groupesud@faure-tourisme.fr](mailto:sce-groupesud@faure-tourisme.fr)

## Avec assurance annulation et interruption de séjour

(assurance groupe – minimum 10 personnes)

Voir modalités dans la notice spécifique

## Sans assurance annulation et interruption de séjour

Partie terrestre :

- |                                      |                                       |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| * Plus de 30 jours avant le départ : | 60 € de frais de dossier              |
| * De 30 à 21 jours avant le départ : | 30 % du montant du forfait terrestre  |
| * De 20 à 8 jours avant le départ :  | 50 % du montant du forfait terrestre  |
| * De 7 à 2 jours avant le départ :   | 75 % du montant du forfait terrestre  |
| * Moins de 2 jours avant le départ : | 100 % du montant du forfait terrestre |

Partie aérienne :

- |                                |                                    |
|--------------------------------|------------------------------------|
| * De 59 à 30 jours du départ : | 20 % du tarif de la place annulée  |
| * De 29 à 8 jours du départ :  | 30 % du tarif de la place annulée  |
| * A compter de 7 du départ :   | 100 % du tarif de la place annulée |

Après émission les billets ne sont pas remboursables. Les pénalités seront calculées et payées au moment de l'émission de la totalité du groupe.

Les Randonneurs Sanaryens pour Faure Tourisme



Fait à \_\_\_\_\_ le :

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Signature